|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ole0.bmp** | **P.O.N. : 000**  **TITRE : Décontamination**  **CODE :** | |
| **BUT :** | **Procédures pour la décontamination des E.P.I. et des équipements reliés à la lutte contre les incendies** | |
| **Personnes visées :** | Tout le personnel du Service de protection contre les incendies | |
| **En vigueur le:** | Novembre 2018 | **Mise à jour :** |
| **Objectif :**   * Diminuer au maximum le danger relié aux contaminants dégagé lors d’incendie par le nettoyage et l’entretien adéquat des équipements de protection individuelle, des outils et des véhicules.   **Avant l’intervention :**   * Il sera interdit de circuler dans les airs de vie, indiqué par des affiches, avec les E.P.I ou tous équipements relier à la lutte contre l’incendie susceptible d’avoir été en contact avec des contaminants, qu’il soit propre ou non.   **Pendant l’intervention :**   * Tous intervenants contaminés affectés au réhab, doit se décontaminer le visage, le cou, les mains avant de s’y rendre. Si la température le permet, retirer le manteau de bunker et en tout temps retirer l’appareil respiratoire.   **Fin de l’intervention**   * Décontamination primaire des EPI et Outils   + Tous membres du personnel qui entre en contact avec un contaminant lors d’une intervention incendie, doivent passer par la décontamination primaire qui se situe à la pompe d’attaque ou la zone déterminée par l’officier commandant. La décontamination primaire sera mouillée ou sèche (brossage) selon la température. La décontamination mouillée sera privilégiée. L’APRIA doit être nettoyé avec de l’eau en s’assurant que appareil est sous pression. En plus de la décontamination primaire, il faut se décontaminer avec une lingette humide (bleu) le cou, visage et main. | | |
| * + L’APRIA et le manteau de bunker doivent être mis dans un sac scellé dans le véhicule ou dans un coffre du véhicule. Il faut installer une housse de banc en plastique sur le siège du véhicule.   + Les outils et les équipements contaminés doivent être lavés sur le site avec de l’eau. Pour les outils mécaniques, utiliser un linge humide. Les outils pourront ensuite être replacés dans leur coffre respectif.   + Les boyaux incendie contaminés doivent être mis dans la boîte arrière du véhicule d’officier.   **À la caserne**   * L’officier commandant nomme un responsable en charge de la décontamination à la caserne. Le responsable délimite les zones rouges pour les outils, boyaux et APRIA à l’aide de cône. Si vous êtes attitré à une tâche dans une zone rouge, il faut éviter les changements de zones et tâches pour éviter la contamination croisée. * Décontamination secondaire   + Nettoyer les outils contaminés avec brossage et savon doux.   + Nettoyer en profondeur les outils mécaniques avec linge humide, savon doux et air sous pression.   + Nettoyer les boyaux avec brossage et savon doux.   + Nettoyer les coffres et l’intérieure des véhicules.   + Si nécessaire, nettoyez une deuxième fois les VPI avec brossage et savon doux. Puis, laver les VPI à la machine.   \* Pour manipuler les équipements, il faut être équipé de gants de nitrile, lunette de sécurité et d’un N95. Si nécessaire, se nettoyer les mains, visage et cou avec des lingettes humides (Bleu). | | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Martin Lavoie

Directeur